



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-649-2

Version PDF

Autres références : 2010-649 et 2010-649-1

Ottawa, le 26 octobre 2010

Avis d'audience

19 novembre 2010

Gatineau (Québec)

Modification à l'article 1 - localité de l'audience et changement d'heure

À la suite des avis de consultation de radiodiffusion 2010-649 et 2010-649-1, le Conseil annonce ce qui suit :

À la lumière de la modification de la requérante à sa demande (voir l'avis de consultation de radiodiffusion 2010-649-1) et les informations versées au dossier public, le Conseil estime que la demande ne soulève plus de questions qui doivent être examinées dans le cadre d'une audience comparante. En conséquence, cette demande sera maintenant examinée lors d'une audience sans comparution.

Le Conseil tiendra l'audience sans comparution le **19 novembre 2010, à 10 h, au 1, promenade du Portage, Gatineau (Québec).**

Article 1

L'ensemble du Canada

N° de demande 2010-1188-2

Demande présentée par Groupe TVA Inc., au nom d'une société en nom collectif devant être constituée ou d'une compagnie devant être incorporée, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour exploiter une entreprise nationale de programmation de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise qui sera connue sous le nom Sun TV News.

Secrétaire général